Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1984)

Rubrik: Société de patronage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

11. Société de patronage

11.1 La situation financière

Grâce à une augmentation des recettes provenant de la Société de patronage, la FSPAP a pu enregistrer, en 1984 aussi, un léger excédent de recettes de fr. 2'236.65 (année précédente fr. 216.--). Conclure que la Fondation pourrait se passer d'améliorer sa situation financière serait erroné. Premièrement, il est nécessaire d'augmenter tant soit peu le personnel de la Fondation si l'on veut s'acquitter dans les délais de certaines tâches importantes et ne souffrant aucun retard. Deuxièmement, l'activité croissante déroulée par la FSPAP a entraîné des excédents de dépenses plusieurs années de suite, si bien que le capital de la Fondation a dû être entamé. Même si la FSPAP n'a pas pour objectif d'accumuler une fortune, il serait irresponsable de continuer à vivre du capital, qui ne devrait pas descendre en-dessous de fr. 500'000.-- environ. Les intérêts de cette somme sont d'un apport précieux et peuvent nous permettre de réagir devant des problèmes extraordinaires et imprévisibles.

L'objectif financier fixé en 1983 en vue d'engager un nouveau collaborateur qualifié n'a pas pu être réalisé en 1984, pas plus qu'un agrandissement mesuré du secrétariat. Mais les recettes de la Société de patronage, grâce aux grands efforts de son Comité, ont pu être augmentées de fr. 275'000.-- (à fin 1983) à fr. 345'000.-- (à fin 1984). Elles se répartissent ainsi:

	1983	1984
- Membres individuels	29'300.-	30'595.--
- Membres collectifs	9'400.--	10'400.--
- Communes	31'300.--	31'935.--
- Cantons	13'500.--	13'500.--
- Confédération	90'000.--	135'000.--
- Firmes et associations	100'900.--	124'170.--

Cette liste montre que l'amélioration des recettes est due pour l'essentiel à une augmentation des contributions fédérales. Les efforts déployés pour obtenir une augmentation des contributions de l'économie privée ont également été couronnés de succès et la FSPAP a aussi bénéficié de quelques dons individuels. Il faudra cependant redoubler d'efforts pour maintenir à long terme les recettes de la Société de patronage à un niveau garantissant la constance des activités de la FSPAP.

11.2 Le Comité

Il se compose des membres suivants:

- Dr. G. Tobler, vice-président du Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zurich (**président**)
- Dr. M. Boesch, membre du Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature, Saint-Gall
- H. Gattiker, directeur de la Ligue suisse du patrimoine national, Zurich
- Dr. M. Gloor, anc. directeur de Nestlé Alimentana S.A., La Tour-de-Peilz
- Dr. W. Loretan, conseiller national, président de la ville de Zofingue
- Dr. R. Pedroli, président de la Commission pour la protection du monde alpin du Club Alpin Suisse, Neuchâtel
- Dr. R. Sprüngli, président du Conseil d'administration de Lindt & Sprüngli, Wädenswil
- Dr. R. Stüdeli, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, Berne
- Dr. H. Wolfer, anc. vice-président de la Maison Sulzer frères S.A., Winterthour
- H. Weiss, ing.dipl. EPFZ, Berne (secrétaire)